

COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES **D'APPEL DU 18 MARS 2022**

La réunion du CHSCT des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est tenue au Palais Royal le 18 mars 2022 sous la présidence de Monsieur Meyer, secrétaire général des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Vos représentants FORCE OUVRIERE présents étaient : Catherine Buot, Catherine Magri et Isabelle Nio.

En préambule, Monsieur Meyer précise le déroulement de la séance et les points retenus pour cet ordre du jour.

FORCE OUVRIERE évoque le drame qui a lieu récemment avec le suicide d'une agente de greffe nouvellement affectée à la CAA de Toulouse et FO déplore le silence de l'Administration qui n'a informée ni les représentants du personnel, ni le secrétaire du comité en la personne de Mme Magri.

Le défaut d'information prive le CHSCT de la possibilité de demander la mise en place d'une délégation d'enquête interne. Or, un tel drame, dans une juridiction en création a forcément un impact particulier. On peut également se poser la question des conditions d'intégration et de l'adaptation de l'agente à son poste de travail.

M. Meyer répond qu'il s'agit d'un évènement dramatique strictement privé, sans lien avec le service et s'il regrette le défaut de communication, il précise néanmoins que des mesures d'accompagnement locales ont été prises en urgence.



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

(a) 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) fo-prefectures@interieur.gouv.fr



htpp://www.fo-prefectures.com



.1/ Désignation du secrétaire du CHSCT :



La nouvelle désignation de Mme Sophie Edert, représentante de l'USMA, est approuvée à l'unanimité.

2/ Approbation du PV de la séance du CHSCT exceptionnel du 20 octobre 2021 :

Le PV du CHSCT du 20/10/2021 a été approuvé à l'unanimité.

3/ Point sur la situation sanitaire dans la juridiction administrative :

Monsieur Meyer fait un point sur la situation sanitaire récente et précise les dernières recommandations qui ont fait l'objet d'une diffusion aux chefs de juridiction et qui seront très prochainement mises en ligne.

Il rappelle l'importance des gestes barrière, l'épidémie n'étant pas terminée.

Sur la période du 3 janvier au 11 février, 359 cas positifs ont été recensés sur 2900 agents et magistrats en fonction.



4/ Bilan de l'activité du CHSCT pour 2021 et programme de prévention pour 2022 :

Points principaux abordés :

- ⇒ L'année 2021 a été impactée par la crise sanitaire, mais 3 CHSCT se sont tenus ainsi qu'1 CHSCT exceptionnel sur le baromètre social.
- ⇒ D'autre part, les visites de délégation sur site vont pouvoir reprendre : CAA de Toulouse le 6 avril et TA de Marseille le 17 mai.
- ⇒ Le bilan de la cellule d'écoute nationale RPS est positif mais des réflexions sont en cours sur la composition et la forme de cette cellule.
- ⇒ Le bilan sur le télétravail sera présenté en novembre 2022. A noter que **FO** a demandé une analyse précise à la DSI des conditions du déploiement en particulier les matériels bureautiques mis à disposition des agents de greffe pour le travail à distance. La DSI n'a pas été en mesure de la présenter à ce présent comité ...
- ⇒ Le programme de prévention 2022 portera essentiellement sur la sécurité et sûreté au travail, sur les documents uniques, les conditions de travail (santé mentale et physique), le bien-être au travail, l'insertion du personnel en situation de handicap et les formations santé et sécurité au travail.

FO intervient au sujet de la mise en conformité des bâtiments pour l'accessibilité des personnes handicapées car le bilan fait état de 33 juridictions accessibles soit 70 % des TACAA et de l'existence de 21 registres publics d'accessibilité. **FO demande** des précisions sur cette situation. M. Meyer répond que les représentants de la Direction de l'Equipement n'étant pas présents pour répondre, ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain comité.

La question de la formation des membres du CHSCT est évoquée : La réflexion est en cours avec le CFJA pour l'organiser.

Le bilan et le programme présentés sont approuvés à l'unanimité.

5/ Suivi des mesures relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail :

Examen des registres de santé et sécurité au travail :

L'examen de l'ensemble des registres pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 31 janvier 2022, fait état de 23 observations.

FO précise que les agents de greffe ne sont pas toujours informés de l'utilité et de l'existence même de ces registres, ils ne savent pas non plus où il se trouve (réglementairement à l'accueil) alors qu'une affiche le signalant doit être apposée à destination du public et des personnels de la juridiction. De plus, la question de l'anonymat est posée au Conseil d'Etat qui répond que les signalements mentionnés dans le registre peuvent être anonymes.

<u>Examen des documents uniques d'évaluation des risques professionnels actualisés en</u> 2021 :

44 juridictions ont transmis une copie de leur DUERP et 26 ont constitué en amont un groupe de travail (regroupant selon les juridictions de 2 à 25 personnes). Il est rappelé que ce document n'est pas figé et il a vocation à évoluer. Pour 2022, l'objectif pour le Conseil d'Etat est d'accompagner les TACAA dans la méthode de travail afin d'harmoniser le format, de fiabiliser le DUERP et d'en faciliter l'accès à l'ensemble des personnels.

Examen des plans de prévention des risques psycho-sociaux actualisés en 2021 :

40 juridictions ont transmis une actualisation de leur PPRPS, mais certaines n'ont pas intégré les RPS au document unique.

FO souligne que ces 2 points: examen des DUERP et examen des PPRPS, ont fait l'objet de deux reports de séance. En effet, les organisations syndicales avaient estimé que les documents transmis nombreux, volumineux et présentés de manière diverse, nécessitaient un travail spécifique avant leur validation. C'est pourquoi, une réunion dédiée a été fixée le 24/01. FO indique que cette démarche concertée a permis d'analyser dans de bonnes conditions ces documents et de réfléchir collectivement à des pistes d'amélioration. FO propose de poursuivre dans cette voie avec l'instauration de réunions préparatoires à la tenue du CHSCT.

M. Meyer prend acte de la demande de FO et décide donc de pérenniser ces réunions préparatoires (qui pourraient avoir lieu 1 mois avant le CHSCT).

6/ Bilan des accidents de travail:

Ce bilan concerne également la période du 01/10/2021 au 31/01/2022 : il y a eu 16 accidents au total dont 12 accidents de trajet et 4 accidents de service.

Les accidents résultent principalement de chutes.





7/ Bilan et perspectives des interventions de la Direction de l'Equipement du Conseil d'Etat:

La présentation des travaux immobiliers :

Elle a été réalisée par la Direction de l'Equipement le 17 mars 2022 (réunion préparatoire avec les organisations syndicales) et a permis d'évoquer toutes les opérations en cours et la thématique de

l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées.

Point sur la sécurité des juridictions :

Sur ce point, FO a questionné le Conseil d'Etat au sujet des deux notes de cadrage attendues depuis juin dernier (!) et qui n'ont pas encore été diffusées au sujet des mesures de protection des personnels en cas d'agressions et sur l'utilisation des ascenseurs dans les juridictions durant les heures de fermeture au public. Le secrétariat général qui a pris beaucoup de retard et s'était pourtant engagé à le faire pour cette séance du 18 mars, n'a pas été en mesure de nous les présenter ...

8/ Bilan de la rencontre annuelle des assistants de prévention des 7 et 8 décembre 2021 :

La rencontre s'est déroulée sur 2 demies-journées en visio conférence. Il y a eu 45 participants (soit 70% des assistants de prévention) et *Mme Magri, en qualité de secrétaire du CHSCT a participé à ces journées.*



9/ Médecine du travail :

Le Docteur Brami du Conseil d'Etat expose une fiche pratique qui sera diffusée sur l'intranet sur : « La sédentarité, un risque pour la santé ».

10/ Questions diverses:

La démarche à suivre en cas de retour au travail suite à une absence prolongée pour maladie : Le docteur Brami précise les modalités de la visite de pré-reprise qui peut être sollicitée par l'agent. Cette pré-visite permet de garder le lien avec l'institution et d'établir une approche sur le retour.

L'accueil et la prise en charge des personnes atteintes d'un handicap : Le plan Handicap à venir devrait permettre de fixer un cadre précis.

Le suivi du baromètre social et le rôle du CHSCT : **FO a demandé** au Conseil d'Etat des précisions sur le calendrier et la méthodologie afin de prendre en compte et d'améliorer les sujets de préoccupation que les agents de greffe avaient exprimé lors de l'enquête du baromètre social. En particulier, **FO souligne** les attentes en matière de parcours professionnel, de régime indemnitaire, d'avancement et plus globalement sur le devenir de la double gestion. M. Meyer indique que ces sujets sont examinés dans le cadre du groupe de travail portée par la MIJA, en associant le CHSCT et seront portés à notre connaissance en CTS des greffes.



La reprise des visites de délégations du CHSCT







Le seul syndicat dynamique partout en France!!

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CHS qui sont à votre entière disposition.

Mme Catherine MAGRI - TA de Melun,
M. Christian LONGEQUEUE - TA de Nice.
Mme Isabelle NIO - CAA de Douai.
Mme Catherine BUOT - CAA de Paris.
Mme Christina PEYRE - TA de Marseille,
Mme Agnès THORAL - TA de Mayotte.

